

GT Attractivité

Kit Journées Portes Ouvertes





Avant-propos :

Le 25 septembre est la journée mondiale des pharmaciens. A l'occasion, l'ANEPF, accompagnée de nombreux acteurs de la profession pharmaceutique organise une semaine sur les métiers de la pharmacie, à laquelle vous aussi, pharmaciens d'officine, pouvez participer.

Lors de cette semaine, nous vous invitons à ouvrir vos portes le temps d'une demi-journée/journée aux lycéens, collégiens, étudiants ou tous autres curieux qui aimeraient découvrir la richesse de nos études, et des métiers qui en découlent.

L'objectif de ces portes ouvertes est de faire découvrir l'univers de la profession pharmaceutique et comment y accéder. C'est pour cela que nous comptons sur votre participation pour faire valoir la richesse des différents métiers de pharmaciens : que ce soit d'officine, industriel, d'hôpital, chercheur et tous les autres.

Pour vous accompagner et vous remettre à jour si nécessaire, ce kit JPO vous est proposé. Vous y retrouverez toute une fiche technique vulgarisée pour expliquer l'accès aux études de pharmacie, et le déroulement de nos études. Par la suite vous trouverez quelques phrases d'accroche présentant brièvement les différentes filières et métiers qui découlent de nos études, ainsi que des liens redirigeant vers des fiches métiers conçus par l'ANEPF, celles conçues par le LEEM pour les métiers de l'industrie, et la campagne des métiers de l'Ordre national des pharmaciens.

Au besoin, l'ANEPF se rend disponible pour toute question, demande, ou remarque.

Merci à vous pour votre investissement dans la 1ère édition de ce projet.

Affiche :

Cette affiche est à destination des pharmaciens d'officine, de manière à ce que vous puissiez l'accrocher dans leur pharmacie ou sur la vitrine de leur pharmacie. Il faudra télécharger cette affiche et l'imprimer, puis y écrire la date bloquée pour la ou les journées portes ouvertes. (lien de téléchargement de l'affiche :

 [affiche_officine_semaine_métiers_pharmacie.png](#))



Ressources :

Pour l'accès aux études de pharmacie :

L'accès aux études de Pharmacie a changé depuis la réforme d'entrée dans les études de santé (REES) active depuis la rentrée 2020. Les futurs bacheliers doivent s'inscrire via parcoursup en PASS (Parcours Accès Santé Spécifique) ou en L.AS (Licence Accès Santé).

Cette réforme a été conçue dans l'optique de diversifier les profils d'étudiants accédant aux études de santé, d'éviter le redoublement et de faciliter la réorientation de l'étudiant en cas d'échec au concours.

Le PASS (Parcours Accès Santé Spécifique) et la L.AS (Licence Accès Santé) sont deux parcours différents permettant tous deux d'accéder à une deuxième année de santé (Médecine, Maïeutique, Odontologie, Pharmacie, Kinésithérapie). Ils sont accessibles après inscription sur Parcoursup.

Le système de PASS et L.AS se base sur la notion de portail tel qu'il peut exister dans les licences des autres disciplines. La réforme consiste à associer une partie d'enseignements santé, et une partie d'enseignements autres (exemple : biologie, droit, économie, ...) propres à chaque université.

Le PASS est une année composée d'enseignements santé en grande partie (majeure) et d'enseignements autres hors santé (mineure). A l'inverse, la L.AS est composée en majorité d'enseignements hors santé (majeure) et d'enseignements santé (mineure).

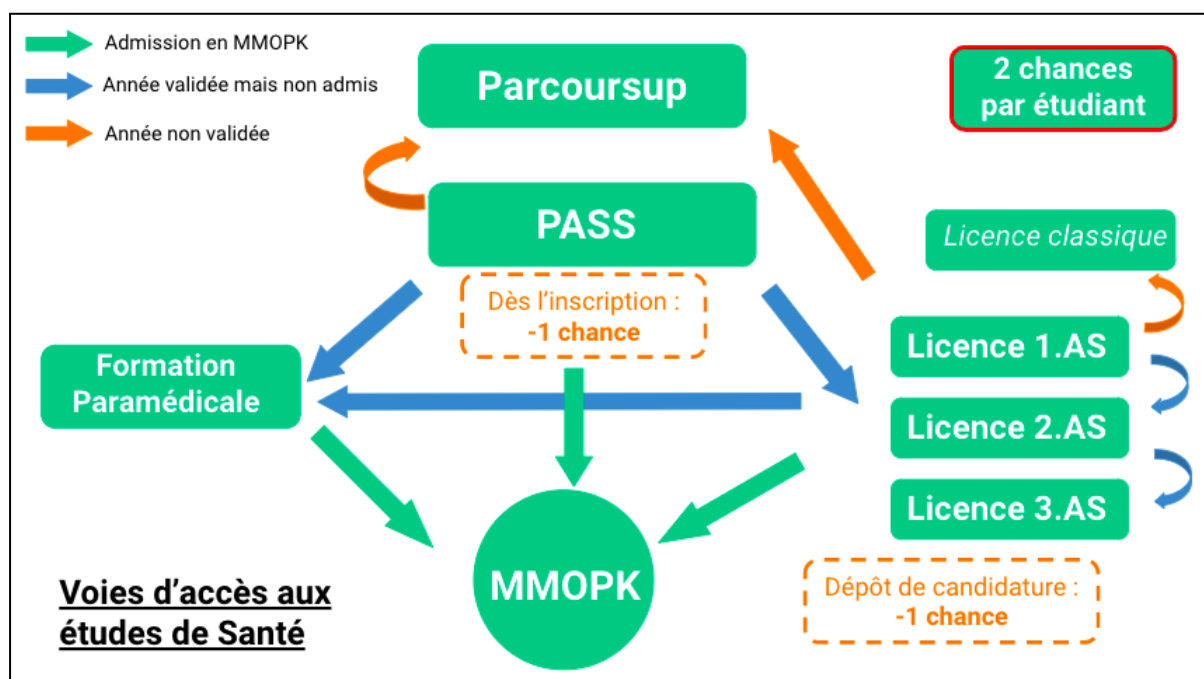
À l'issue de cette année, l'étudiant est amené à candidater aux études de santé. L'accès aux études de santé se fait après des épreuves écrites et orales.

Plusieurs cas sont possibles :

- L'année est validée (> 10/20 de moyenne générale) mais l'étudiant n'est pas accepté en filière de santé. Il a la possibilité d'entrée en L.AS 2 (avec la partie licence correspondant à celle de sa première année) ou en formation paramédicale pour les PASS.
- L'année est validée et l'étudiant dispose des notes nécessaires à l'accès aux filières de santé : il est alors admis dans la filière de son choix.
- L'année n'est pas validée (< 10/20 de moyenne générale), l'étudiant en L.AS 1 redouble sa L.AS 1. Par contre, l'étudiant en PASS ne peut pas redoubler son année. Il

doit retourner sur Parcoursup et pourra candidater à une L.AS 1 ou L.AS 2, une fois qu'il aura validé une année universitaire (60 crédits ECTS).

Si après avoir utilisé ses 2 chances l'étudiant n'est pas accepté dans les études de santé, son parcours va automatiquement s'orienter vers la licence qu'il aura suivi depuis sa première année. Une fois admis dans la filière pharmacie, l'étudiant poursuit son cursus d'études (entre 5 et 9 années supplémentaires à réaliser).



Le diplôme de formation générale en sciences pharmaceutiques (DFGSP) :

Le Diplôme de Formation Générale en Sciences Pharmaceutiques commence après la première année (PASS/L.AS) et comprend les 2ème et 3ème années des études pharmaceutiques.

L'objectif du DFGSP est de préparer au mieux l'entrée en DFASP (2ème cycle) afin de pouvoir ensuite se spécialiser dans une des filières.

En 2e année, l'étudiant est initié aux bases théoriques de la pharmacie : chimie, pharmacologie, physiologie, galénique... il y a également des travaux pratiques pour exercer les connaissances en laboratoire 🧪

Le diplôme de formation approfondie en sciences pharmaceutiques (DFASP) :

Le Diplôme de Formation Approfondie en Sciences Pharmaceutiques comprend la quatrième et la cinquième année des études de pharmacie. Il permet à l'étudiant de se spécialiser progressivement dans les disciplines de son choix et le prépare progressivement à un exercice professionnel particulier à orientation officinale, industrielle, hospitalière ou de recherche.

Au cours de la DFASP2, les étudiants vont réaliser ce qu'on appelle une 5A.HU : une 5ème année hospitalo-universitaire. Tous les étudiants en DFASP2 sont des externes en pharmacie, et vont devoir réaliser différents stages dans différents services : un en clinique, un en laboratoire, et un dans la pharmacie d'usage interne de l'hôpital. L'objectif étant de former au mieux les futurs professionnels de santé, et de montrer la diversité des missions qui incombent aux pharmaciens travaillant à l'hôpital.

D'autres stages vont ponctuer les années d'études en pharmacie comme le stage professionnel d'initiation à la pratique officinale de quatre semaines à plein temps en officine permettant à l'étudiant d'avoir un premier aperçu sur la réalité de la profession. Ce stage est réalisé soit entre la première année (PASS/L.AS) et la deuxième année soit entre la deuxième et la troisième année.

Deux stages d'application d'une durée minimale d'une semaine sont réalisés au cours de la troisième année puis au cours de la quatrième année ayant pour objectif la mise en place des enseignements thématiques (Douleur, Hypertension...)

Le 3ème cycle :

Le 3e cycle des études pharmaceutiques s'étend sur une durée allant de 1 à 5 ans en fonction de la filière choisie.

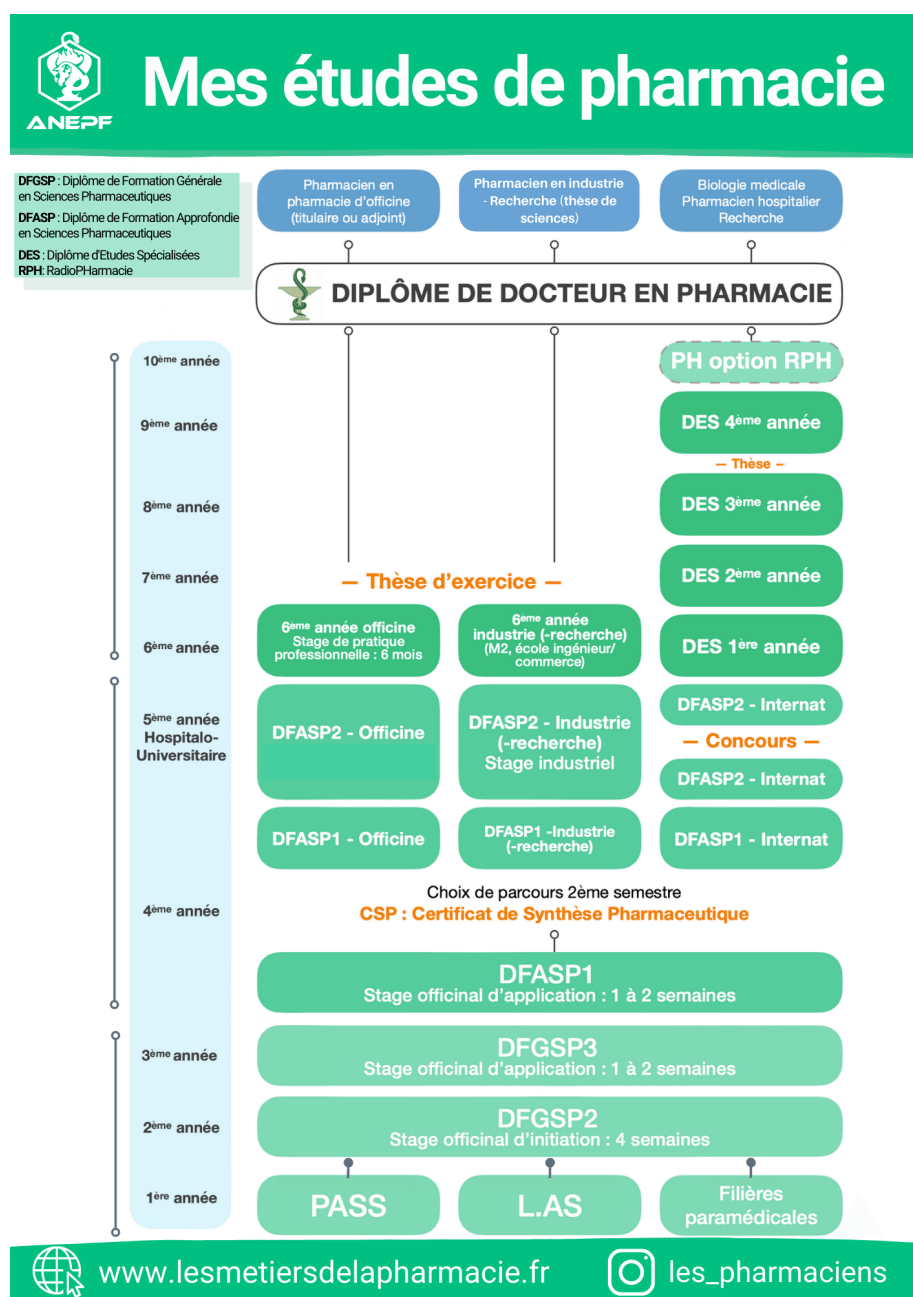
Le cycle court concerne les filières : officine, industrie et recherche

Le cycle long concerne la filière internat (pharmacie hospitalière et biologie médicale).

- **Officine** : l'année universitaire est partagée entre formation officinale et stage à l'officine de 6 mois.
- **Industrie et Recherche** : possibilité de suivre un master 2, un double cursus ou d'intégrer une école de commerce ou d'ingénieur pour valider cette 6ème année.
- **Pharmacie Hospitalière** : internat de 4 ou 5 ans selon l'option choisie.
- **Biologie Médicale** : internat d'une durée de 4 ans avec le choix entre d'une spécialité

Une fois le 3e cycle validé, l'étudiant devra soutenir une thèse afin d'obtenir le diplôme d'État de Docteur en Pharmacie, qui lui permettra de s'inscrire à l'Ordre des Pharmaciens et d'exercer.

Les étudiants qui suivront la filière internat ou qui souhaitent poursuivre leur formation dans certains domaines (notamment dans l'industrie ou la recherche) auront accès à des formations spécifiques au-delà de la 6ème année de durées variables en fonction de la profession vers laquelle ils se destinent.



Lien pour télécharger l'image : [Mes études de pharmacie](#)

Les différents métiers de la pharmacie :

Afin d'être attirant et de ne pas perdre son interlocuteur, il est nécessaire de vulgariser et de donner les informations aussi importantes qu'attrayantes. Voici quelques exemples de phrases que vous pourrez utiliser.

- **Officine :**

- Le Pharmacien d'officine est le professionnel de santé de premier recours : là où il faut prendre rendez-vous pour tous les autres professionnels, il suffit de franchir la porte de l'officine pour avoir l'avis d'un professionnel de santé, ou ne serait-ce qu'une réponse à votre question.

- Le pharmacien d'officine est bien plus qu'un "épiciers derrière son comptoir". Il a un rôle de conseil, de s'assurer que le traitement est bien adapté, compris et pris par le patient.

- De plus, c'est aussi un acteur majeur de santé publique. Il permet de mettre en avant et vulgariser les différentes campagnes en étant moteur grâce à ses missions de prévention (réalisation de dépistage). Ses missions ne cessent de s'accroître, aujourd'hui le pharmacien peut vacciner, et même prescrire dans un cadre réglementé certains antibiotiques. C'est un métier aussi riche que méconnu.

- **Industrie-recherche :**

- Il faut savoir que nous pouvons retrouver un pharmacien à chaque étape du médicament, de sa recherche, à la fixation du prix mais également pour la mise sur le marché ou la publicité de celui-ci. Le monde de l'industrie-recherche touche également l'univers de la cosmétique et de l'agroalimentaire.

- Il est possible de faire des doubles cursus : les plus connus sont ceux avec les écoles de commerce ou d'ingénieurs

- Comme vous l'avez compris, la filière industrie est très riche et trouver son bonheur et le domaine qui nous convient le mieux est un jeu d'enfant. Pas de profils particuliers, juste de la motivation et l'attrait pour une thématique !

- **Pharmacie Hospitalière :**

- Le pharmacien hospitalier est un maillon essentiel de la dispensation du médicament à l'hôpital. Il vérifie que le traitement est bien adapté au patient, que la bonne molécule et la bonne posologie soient bien administrées autant pendant l'hospitalisation qu'à la sortie. Il est également très vigilant aux interactions médicamenteuses notamment quand le patient prend déjà des médicaments.

Kit Journées Portes Ouvertes

- Acteur majeur de la prise en charge, le pharmacien hospitalier participe aux réunions avec les autres professionnels de santé pour s'assurer de la bonne prise en charge thérapeutique et du suivi du patient.

- Il assure tout le circuit du médicament dans l'hôpital. A savoir que certains traitements ne peuvent être délivrés qu'en PUI, et nécessite une rigueur de la réception à la libération de ces derniers.

- **Biologie Médicale :**

- Maître dans l'analyse des prélèvements profonds et superficiels, il aide à identifier le pathogène qui a contaminé le patient et permet d'orienter au mieux la prise en charge et donc le traitement efficace.

- Dans un laboratoire, après un prélèvement les résultats sont analysés par un biologiste médical qui pourra orienter le diagnostic et la prise en charge du patient selon les résultats.

- Il peut être expert dans les analyses génétiques, suivant sa spécialité, afin de diagnostiquer des pathologies en pré et postnatal par exemple, au travers de différentes méthodes de séquençage et par son expertise.



Les fiches métiers :

L'ANEPF propose aussi de nombreuses fiches métiers, disponibles sur notre [site internet](#) :

- [Pharmacien adjoint en officine](#)
- [Pharmacien grossiste répartiteur](#)
- [Radiopharmacien](#)
- [Pharmacien Hospitalier](#)
- [Pharmacien Biologiste Médical](#)
- [Pharmacien en Affaires Réglementaires](#)
- [Pharmacien chargé d'Assurance Qualité](#)
- [Pharmacien Chef de Produit](#)
- [Pharmacien Directeur de Production](#)
- [Pharmacien Directeur Marketing](#)
- [Pharmacien Galéniste](#)
- [Pharmacien responsable de l'information médicale](#)
- [Pharmacien responsable Market Access](#)
- [Pharmacien Responsable](#)
- [Pharmacien chargé de Pharmacovigilance](#)

Vous pourrez aussi retrouver des fiches métiers sur :

- Le site de la [campagne des métiers de l'Ordre](#)
- Les [fiches métiers de l'industrie](#) réalisée par le LEEM

Pour toutes questions, demandes d'informations, ou encore remarques concernant l'accès aux études de pharmacie, le déroulé des études, ou bien la richesse des métiers qui en découlent, n'hésitez pas à contacter l'ANEPF.

Aménager son officine :

Cette partie fait office de suggestion d'aménagement de votre officine. Chaque officine ayant son organisation et son aménagement, toutes les propositions ne seront sûrement pas transposables.

Voici quelques suggestions :

- Aménager l'espace de confidentialité de manière à pouvoir accueillir les intéressés souhaitant échanger loin du comptoir ;
- Si votre pharmacie dispose d'une salle de pause, l'aménager de manière à accueillir les intéressés ;
- Bloquer un comptoir situé à l'écart ou à l'extrémité de l'officine de manière à avoir un espace réservé aux échanges avec les intéressés ;
- Si l'arrière-boutique le permet, et que vous acceptez de faire passer les intéressés dans l'arrière-boutique, échanger avec eux dans cet espace, sans pour autant gêner le trafic interne de la pharmacie ;
- Si vous disposez d'un local de stockage suffisamment grand, l'aménager le temps de votre demi-journée/journée portes ouvertes de manière à pouvoir échanger avec les intéressés.
- Si la météo le permet, et que vous disposez d'un espace extérieur, accueillir les intéressés dans cette espace pour échanger.

Contact

Baptiste Lacroix

VP Promotion des Études Pharmaceutiques

promotion.etudes@anepf.org | 06 40 35 68 65